

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **2 février 2015** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 : M. Patrice Thériault

Siège # 2 : M. Nelson Lacroix

Siège # 3 : Mme France Thibodeau

Siège # 4 : M. Gaston Bourgault

Siège # 5 : Mme Karine Godbout

Siège # 6 : Poste vacant

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-02
20

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 03.01** - Séance ordinaire du 13 janvier 2015
- 04 - LÉGISLATION**
 - 04.01** - Tournoi de golf "Coup de coeur" - Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet

- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 05.01** - Acceptation des comptes
 - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
 - 05.03** - Adoption des journaux
 - 05.04** - Gala Méritas 2015 - Demande de soutien financier et de représentation
 - 05.05** - Offre de services - S. Lavoie CPA Inc.
- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
 - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
 - 07.02** - Berce de caucase
 - 07.03** - Soumission Lettrage et enseigne SDL - Affichage publicitaire
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
 - 09.02** - Point d'information - Politique familiale (responsable à venir)
 - 09.03** - Adoption d'un contrat social pour les aînés
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
 - 10.02** - Comité de développement - phase 2 du projet de la coopérative
 - 10.03** - Dépôt de nouveaux projets - Fonds de développement des territoires
 - 10.04** - Demande CPTAQ - Monsieur Yves Quirion
 - 10.05** - Demande CPTAQ - Monsieur Michel Chouinard
 - 10.06** - Demande de dérogation mineure - Succession Paul-Émile Gauvin
- 11 - TOURISME**
 - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
 - 11.02** - Offre d'adhésion aux Fleurons du Québec
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
 - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
 - 14.01** - Rencontre sur l'Avenir des Églises
 - 14.02** - Souper des bénévoles
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01 - Séance ordinaire du 13 janvier 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2015, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

**2015-02
22**

04.01 - Tournoi de golf "Coup de coeur" - Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu de contribuer pour une personne au coût de 175,00 \$ au Tournoi de golf "Coup de coeur" au profit de la Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet qui se tiendra le 17 août prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2015-02
23**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de :

- 4 055.09 \$ au 31 décembre 2014
- 4 930.22 \$ pour la période de janvier 2015

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par la conseillère Karine Godbout. Cette dernière a apposé ses initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-02
24**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois et les comptes payés au cours du mois.

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu :

- que les comptes du mois de janvier 2015, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05.03 - Adoption des journaux

Aucun journal

2015-02
25

05.04 - Gala Méritas 2015 - Demande de soutien financier et de représentation

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de donner la somme de 100 \$ à titre de don pour le Gala Méritas 2015. Il est également résolu de nommer monsieur René Laverdière, maire à remettre le prix lors de l'événement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-02
26

05.05 - Offre de services - S. Lavoie CPA Inc.

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de service de la firme S. Lavoie CPA Inc. pour les services d'audit de la municipalité de Saint-Adalbert;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault à demander des soumissions pour les vérifications comptables de 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault mentionne toutefois qu'elle a finalisé le dossier complet de l'acquisition du camion autopompe citerne pour transmission à Michel Pelletier directeur général par intérim de la MRC de l'Islet. La dernière tranche du 175 000 \$ de subvention accordée suivra suite à ce dépôt et à l'analyse de la conformité.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière mentionne qu'une plainte a été émise concernant le 6e Rang Est pour la glace. Cependant, elle mentionne que la majorité des rangs étaient glacés vendredi dernier. Un suivi sera fait par le directeur des travaux publics Normand Caron à cet effet.

07.02 - Berce de caucase

Un dépliant sera fait sur la plante "Berce de caucase" dans le but de sensibiliser la population à cette plante qui s'avère dangereuse.

2015-02
27

07.03 - Soumission Lettrage et enseigne SDL - Affichage publicitaire

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'accepter la proposition de Lettrage et Enseigne SDL dans l'achat d'une enseigne lumineuse pour affichage sur la route 204 au coût de 2 238,00 \$ avant taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

La soumission pour le prêt de 275 000 \$ a été accordée à la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres dans le projet d'acquisition des équipements. Le maire demande d'avertir monsieur Gaston Bourgault pour les problèmes de ramassage des ordures avec monsieur Jacques Bois. Ce dernier pourra en discuter lors des réunions à la régie.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

09.02 - Point d'information - Politique familiale (responsable à venir)

La chargée de projet Guylaine Tremblay nous donnera les comptes rendus.

09.03 - Adoption d'un contrat social pour les aînés

CONSIDÉRANT QUE nous reconnaissons avoir une responsabilité collective d'assurer une qualité de vie adéquate pour tous les aînés du territoire de la municipalité de Saint-Adalbert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Adalbert s'engage à :

- Analyser l'impact sur la qualité de vie des aînés dans toutes nos décisions, pratiques, choix de gestion et relations et à faire en sorte que nos actions favorisent le maintien d'un niveau de qualité de vie adéquate pour tous les aînés;
- Respecter l'intégrité morale et physique des aînés dans toutes nos actions;
- Reconnaître notre responsabilité collective envers les aînés pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société;
- Contribuer dans la mesure de nos capacités, à titre d'intervenants à la

société, à mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer une qualité de vie adéquate aux aînés.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Le projet de taxi est annulé puisque c'est très complexe et qu'à chaque fois que le dossier semble avancer, il y a un nouveau problème. Le taxi de Saint-Jean-Port-Joli a fait une offre à 78 000 \$/année, ce qui s'avère trop élevé. Une firme a été mandatée pour faire l'expertise des circuits. Aucun écrit n'a été émis quant à la limite du territoire à desservir.

10.02 - Comité de développement - phase 2 du projet de la coopérative

Le maire mentionne que l'on devra faire un nouveau comité pour le développement de la phase 2 puisque le CA de la coopérative n'est pas favorable à ce projet. Il mentionne également qu'un membre du CA devra toutefois faire partie du prochain comité. La conseillère France Thibodeau demande au maire s'il était possible qu'il vienne l'expliquer lors de leur prochain CA.

10.03 - Dépôt de nouveaux projets - Fonds de développement des territoires

La directrice générale Magguy Mathault a discuté avec Nicolas Paquin du CLD L'Islet pour la phase 2 de notre projet et ce dernier conseille de discuter directement avec monsieur Doris Labrie à cet effet.

2015-02
29

10.04 - Demande CPTAQ - Monsieur Yves Quirion

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de monsieur Yves Quirion pour la construction d'une résidence sur un emplacement de 5 000 mètres carrés en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la construction de résidence en zone agricole est conforme avec notre règlement municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à se prévaloir du droit de construction en fonction du volet 2 de l'article 59;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet et la municipalité de Saint-Adalbert vont adopter un règlement de contrôle intérimaire en fonction de l'article 59 volet 2 au cours de la prochaine année;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'appuyer monsieur Yves Quirion dans cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2015-02
30

10.05 - Demande CPTAQ - Monsieur Michel Chouinard

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Chouinard doit vendre à son fils Jean-Philippe Chouinard, en cours d'année 2015, son entreprise acéricole et forestière sise sur 5.14 lots environ, contigus de 100 acres chacun environ (pour un total de 208 hectares environ);

CONSIDÉRANT QUE ces lots sont en majorité boisés d'érables ainsi que d'autres espèces, en majorité des conifères;

CONSIDÉRANT QUE le domicile du requérant a été construit sur les lots de l'entreprise (en 1949) et qu'il désire le conserver puisque son fils ne désire pas l'acheter;

CONSIDÉRANT QUE le domicile est situé sur le lot 43-P, rang 6, canton Leverrier;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier n'aura aucune conséquence négative sur la pratique de l'agriculture puisque ça comprend seulement la partie de la résidence et que l'entreprise pourra continuer d'être opéré par cette vente;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est totalement sans contrainte sur les activités agricoles du milieu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Karine Godbout et résolu d'appuyer monsieur Michel Chouinard dans cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-02
31

10.06 - Demande de dérogation mineure - Succession Paul-Émile Gauvin

ATTENDU QUE Succession Paul-Émile Gauvin a demandé à la municipalité une dérogation à la réglementation applicable quant au règlement de lotissement # 61;

ATTENDU QUE la réglementation applicable à l'article 3.3 stipule :

Lots non-desservis (aucun réseau d'aqueduc ou d'égout)

À moins qu'il n'en soit autrement spécifié, dans toutes les zones les lots non-desservis doivent respecter les dimensions minimale suivantes :

a) largeur mesurée sur la ligne avant : cinquante (50) mètres

b) superficie : trois mille (3,000) mètres carrés.

ATTENDU QUE la largeur actuelle du terrain est de 49 mètres suite au contrat de vente du lot en date du 29 décembre 2009 sur réserve du vendeur;

ATTENDU QUE la demande de dérogation est de 1 mètre (50 m largeur légale et 49 m largeur au contrat de vente);

ATTENDU QUE monsieur Paul-Émile Gauvin c'est réservé un terrain lors de la vente de son lot boisé;

ATTENDU QUE lors de la rédaction de son contrat de vente, le notaire avait négligé de prendre les informations à la Municipalité de Saint-Adalbert pour avoir des précisions sur les normes de dimension de terrain règlementaire;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme quant à cette demande;

ATTENDU QUE l'avis public requis par la loi a été publié au moins 15 jours avant la tenue de la présente assemblée;

ATTENDU QUE les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accorder la demande de dérogation mineure à l'article 3.3 du règlement de lotissement # 61 pour le terrain appartenant à Succession Paul-Émile Gauvin situé sur le lot 34-P, rang 8, canton de Leverrier.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Aucun sujet.

11.02 - Offre d'adhésion aux Fleurons du Québec

Les élus laissent porter cette demande.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Un problème a été réglé avec un local de la salle communautaire.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

L'odyssée Appalachienne se tiendra du 11 au 15 février. Pour l'instant, une seule inscription à l'événement.

Un problème d'odeur d'égouts a été réglé au chalet des loisirs.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Rencontre sur l'Avenir des Églises

La rencontre a été reportée au 12 février à cause de la tempête de la semaine dernière.

14.02 - Souper des bénévoles

L'activité se tiendra le 21 février prochain sous forme de 5 à 7.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.